

Compagnie d'Arc de Villeparisis

Mandat

pour le départ du samedi
17 octobre 2015 à 20h

Réservé aux arcs droits
et aux arcs de chasse

Les récompenses seront remises directement après le tir
Si vous le souhaitez vous pouvez venir costumé



Cie/Club :

Responsable :

Tél :

Nom/ Prénom	Numéro de licence	Catégorie	Type d'Arc

Nombre d'archer _____ à 5 € = _____, chèque à l'ordre de la 1ère Compagnie d'Arc de Villeparisis

A envoyer à : Christian Drieux, 2 Ruelle aux Loups, 77600 BUSSY SAINT GEORGES - Tél : 06 38 42 43 04